



services PUBLICS

Pas de nouveau cadeau aux multinationales !

VOTATION FÉDÉRALE DU 18 JUIN. Le projet de mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE a été travesti au profit des multinationales et des paradis fiscaux zougis et bâlois. Les syndicats appellent à le refuser.

EN PAGE 3

Casse-tête numérique

4 FRIBOURG – Le projet d'école numérique du Conseil d'Etat est rejeté par de larges secteurs du corps enseignant. Tandis que dans les classes pilotes, les expériences sont loin d'être concluantes. Témoignage.

Oui à la loi climat !

5 SUISSE – Les syndicats soutiennent la loi sur le climat, qui veut réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser les énergies renouvelables. C'est aussi l'occasion de créer des emplois verts et de qualité.

Étudier mérite salaire

10 L'INTERVIEW – Les patrons veulent augmenter le coût des études supérieures. Martin Barras, étudiant à l'Unil et membre du SSP – Région Vaud, veut au contraire combattre la précarité au moyen du salaire étudiant.

La BNS et l'écocide

12 NOTRE MONDE – Bakara Lenga, scientifique et militant de l'ONG GreenFaith, lutte contre un mégaprojet pétrolier de la multinationale Total en Tanzanie, financé à hauteur de 600 millions par la Banque nationale suisse.



Les images d'Eric Roset/Valdemar Verissimo

Le 1^{er} Mai 2023, des milliers de personnes mobilisées pour les salaires, les retraites et l'égalité!

Dans toute la Suisse, plus de 50 manifestations (ici à Genève et Lausanne) ont été organisées par les syndicats. La Journée internationale des travailleuses et travailleurs a aussi été l'occasion de lancer la mobilisation pour la Grève féministe du 14 juin prochain (*lire ci-dessous*).

Éditorial

Dans un mois, c'est la Grève féministe!

Le 14 juin 2019, nous l'avions crié haut et fort lors des immenses manifestations qui avaient déferlé sur le pays: nous ne nous arrêterons pas; nous ne lâcherons rien; nous ne rangerons pas nos pancartes, banderoles et mégaphones à la cave; nous continuerons le combat! Et nous avons continué, malgré la pandémie qui nous a mises quasiment à l'arrêt en 2020, en plein élan. La vague violette a été si massive qu'elle nous a permis de revenir par dizaines de milliers en 2021, encore plus nombreuses en 2022. La force puisée en 2019 a été telle que le Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse (USS) a décidé de lancer un nouvel appel à une grève féministe le 14 juin 2023. Nous y sommes: nos cahiers de revendications sont prêts; nos flyers, badges, autocollants et drapeaux sont à disposition pour rendre la grève visible partout!; nos slogans ont déjà retenti dans les rues le 1^{er} Mai. Trop présentes, les luttes féministes? Certains le pensent tout bas, d'autres com-

mentent à le dire tout haut. Et pourtant. Il suffit de penser au revers que représente AVS 21 pour les femmes des classes populaires pour répondre que la grève et la mobilisation féministes sont plus nécessaires que jamais. C'est la seule manière de faire entendre notre voix: la voix des travailleuses, qui constituent aujourd'hui le cœur du salariat. Ce sont elles qui sont majoritaires dans les postes précaires et à bas salaires, qui occupent la majorité des emplois dévalorisés, qui endurent des jobs dont la pénibilité n'est pas reconnue. Et ce sont encore elles qui, à la retraite, touchent les rentes les plus basses. Ni AVS 21, ni LPP 21 n'y changeront rien. Toutes les promesses d'améliorations ont été oubliées. Cela nourrit notre juste colère face aux inégalités qui continuent de structurer la vie professionnelle. En Suisse comme ailleurs, «les hommes dirigent, les femmes exécutent»². Ce

**MOBILISONS-NOUS
TOUTES ET TOUS!**

constat est celui de la revue *PME*, qui présente une étude récente sur le «fosse entre les sexes dans le secteur hospitalier». Dans les hôpitaux, les femmes constituent les trois quarts du personnel; un tiers des effectifs vient de l'étranger. Tandis que les hommes, de nationalité suisse et de plus de 50 ans, restent majoritaires dans les conseils d'administration et de fondation. Un tiers d'entre eux sont des experts en économie et finances. Rien à voir avec les soins. Et pourtant, ce sont eux qui raflent les salaires les plus hauts et les bonus. Une réalité qu'on retrouve dans toute l'économie.

Pour changer cette situation, un féminisme institutionnel et bourgeois revendique davantage de femmes aux postes de cadres et dans les conseils d'administration. Nous, syndicalistes et féministes du SSP, revendiquons en priorité une re-

distribution des ressources au profit du travail de terrain – qu'il soit fait par des femmes ou des hommes –, une répartition de la masse salariale en faveur des métiers essentiels, moins de hiérarchie, plus d'autonomie et de respect pour les travailleuses en première ligne – celles qui peuvent affirmer, la tête haute: «Quand nous croisons les bras, le pays perd pied!»

Alors que les salaires sont menacés par l'inflation, que les conditions de vie des salarié-e-s et des retraité-e-s se détériorent, les revendications³ de la grève féministe nous concernent toutes et tous. Ensemble, mobilisons-nous le 14 juin 2023! ■

MICHELA BOVOLENTA
SECRÉTAIRE CENTRALE
SSP

¹ À commander ici: <https://ssp-vpod.ch/campa/greve-feministe-2023>

² *PME*, 27 avril 2023.

³ <https://ssp-vpod.ch/themes/femmes/greve-feministe-du-14-juin-2023/des-revendications-feministes-et-syndicales>

Le 18 juin, nous voterons sur la mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE. Parti d'une volonté de lutter contre l'évasion fiscale, ce projet a été travesti en nouveau cadeau aux multinationales et aux paradis fiscaux zougais et bâlois. Le point avec Dominik Gross, spécialiste fiscalité pour l'ONG Alliance Sud.

Non à une « lex Zoug » !

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
ERIC ROSET . PHOTO

Pourquoi l'OCDE a-t-elle fixé un impôt minimal de 15% aux entreprises multinationales?

Dominik Gross – Les entreprises multinationales (EMN) transfèrent les bénéfices qu'elles réalisent en produisant dans des pays à forte imposition vers des pays pratiquant des taux de taxation très cléments. Ces profits ne sont donc pas imposés là où ils sont réalisés, mais là où les entreprises multinationales paient le moins d'impôts. Grâce à cette évasion fiscale agressive, ces sociétés économisent chaque année des milliards de recettes fiscales. Ces sommes sont souvent soustraites à des pays du Sud dont les populations sont privées de services publics essentiels. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a voulu limiter ce manège en introduisant un plancher pour la taxation des multinationales.

Pourquoi la Suisse est-elle particulièrement concernée par cette mesure?

Les multinationales établies en Suisse transfèrent des montants gigantesques vers notre pays, en raison de ses taux d'imposition très faibles. C'est le cas, par exemple, de la multinationale Socfin qui économise des millions en déclarant à Fribourg les profits réalisés grâce à ses plantations de caoutchouc et d'huile de palme en Afrique et en Asie.

Selon une étude du professeur Gabriel Zucman de Stanford, les EMN ont transféré 111 milliards de dollars de bénéfices en Suisse l'an dernier – et près de 39% des recettes totales de l'impôt sur les bénéfices dans notre pays, soit 22,7 milliards de dollars, proviennent de tels transferts!

Alliance Sud critique pourtant le projet de l'OCDE. Pourquoi?

L'imposition minimale aurait pu conduire à une plus grande justice fiscale. Mais un habile lobbying a permis à des pays fiscalement cléments comme l'Irlande, Singapour ou la Suisse de la transformer en un programme les récompensant eux-mêmes. Le projet de l'OCDE présente en effet plusieurs lacunes importantes.

D'abord, l'OCDE a fixé ce taux à 15%, ce qui est trop bas par rapport aux taux d'imposition des bénéfices dans les pays producteurs du Sud global, qui oscillent

entre 25% et 35%. Ces pays ne toucheront ainsi pas de recettes fiscales supplémentaires.

Ensuite, l'imposition minimale n'empêche pas les transferts de bénéfices qui lèvent les pays en voie de développement. Enfin, le projet de l'OCDE réduit l'autonomie fiscale des pays du Sud. Si ces Etats introduisent l'imposition minimale, ils ne pourront plus appliquer de mesures unilatérales comme les retenues à la source, qui sont un moyen éprouvé de lutter contre les transferts de bénéfices. Conséquence: ces pays pauvres subiront des pertes fiscales supplémentaires. En revanche, s'ils n'introduisent pas l'imposition minimale, ils devront accepter que la Suisse ou un autre paradis fiscal prélève la totalité des impôts supplémentaires découlant de la réforme de l'OCDE. Cela poussera ces Etats à baisser leurs taux d'imposition des multinationales, afin de diminuer les transferts de bénéfices vers d'autres pays.

Pourquoi le projet helvétique de mise en œuvre de l'imposition minimale doit-il être refusé?

La pièce maîtresse de la mise en œuvre de l'imposition minimale en Suisse est «un impôt national complémentaire». Celui-ci veille à ce que les EMN qui payaient jusqu'ici moins de 15% d'impôts sur les bénéfices déclarés en Suisse soient soumises à un taux d'imposition supplémentaire. Exemple: une EMN active dans les matières premières établie dans le canton de Zoug payait jusqu'à présent 11% d'impôt sur le bénéfice. À l'avenir, elle devra verser en plus la différence de 4% afin de payer un impôt total de 15%.

Le principe d'un impôt national complémentaire est pervers, car la totalité des recettes fiscales supplémentaires restera dans les cantons pratiquant le dumping fiscal (Zoug par exemple) où l'EMN en question a son siège. Les pays du Sud global, en revanche, ne recevront rien.

Autre problème. Le parlement helvétique a décidé que seules 25% des recettes supplémentaires provenant de l'imposition minimale resteront à la Confédération. Les 75% restants iront aux cantons. Les grands gagnants de l'opération seront ainsi les paradis fiscaux de Zoug et Bâle-Ville, qui verront leurs rentrées fiscales augmenter fortement – tandis que des pays pauvres seront privés des montants nécessaires pour assurer une éducation et un système de santé dignes à leur population.

Le projet du Conseil fédéral prévoit en outre que les recettes supplémentaires de la Confédération seront utilisées pour des mesures de promotion économique. De nombreux cantons ont également annoncé des dispositions similaires: réduction des impôts sur le capital ou sur les hauts revenus, prise en charge d'une partie des frais d'exploitation des multinationales par l'Etat, subventions directes des salaires dans les EMN, etc. Les recettes fiscales que ces grandes sociétés soustraient à d'autres pays en transférant leurs bénéfices en Suisse seraient ainsi réutilisées ici, au profit de ces mêmes entreprises! Il n'est pas étonnant que les associations patronales comme Economiesuisse ou Swiss Holdings défendent cette réforme bec et ongles!

En fin de compte, ce projet de loi nuirait à une majorité de la population mondiale: en plus de surexploiter leur main-d'œuvre et de polluer l'environnement dans les pays du Sud global, les multinationales dont le siège est en Suisse y empêchent en effet la mise en place de systèmes d'éducation, de santé et d'infrastructure dignes de ce nom en pratiquant le dumping fiscal!

Quelle serait l'alternative?

Les pays du Sud global où les EMN helvétiques ont des filiales ne toucheront les recettes supplémentaires générées par l'imposition minimale que si la Suisse renonce à cette manne. Autrement dit: si la Suisse n'introduit pas l'impôt complémentaire national.

Or la Suisse pourrait renoncer sans problème à prélever cet impôt complémentaire, car l'OCDE, le G20 et l'Union européenne ne sanctionneront pas les pays qui ne suivent pas le mouvement. La Suisse devrait donc renoncer à introduire l'imposition minimale, et donner aux pays producteurs la possibilité de taxer les multinationales comme ils l'entendent.

Voilà la position d'Alliance Sud. Avec nos partenaires de la gauche et des syndicats, qui ont un point de vue un peu différent, je pense que nous pouvons nous mettre d'accord sur la position suivante: il est indispensable de refuser la mise en œuvre de l'imposition minimale proposée le 18 juin. Puis nous devons nous battre ensemble pour un projet meilleur, dans lequel les recettes supplémentaires seront redistribuées à la Confédération – qui pourra transférer une partie de ces montants vers les pays du Sud lésés par l'évasion fiscale. ■

La position de l'USS

NON À UNE MISE EN ŒUVRE INJUSTE!

La réforme fiscale de l'OCDE a pour conséquence que les bénéfices des entreprises dont le chiffre d'affaires atteint ou dépasse 750 millions d'euros seront imposés à un taux de 15% au minimum. Les recettes fiscales vont ainsi augmenter. La Confédération table sur des rentrées supplémentaires de 1 à 2,5 milliards de francs.

En principe, l'introduction de cet impôt minimal devait apporter plus de justice sociale. Mais c'est le contraire qui va se passer en Suisse.

Pourquoi? Parce que le parlement fédéral a décidé que la majeure partie de ces recettes serait reversée aux cantons à faible fiscalité, au lieu d'en faire profiter l'ensemble du pays. En effet, 75% des recettes supplémentaires iront directement aux cantons. Théoriquement, la Confédération touchera les 25% restants, mais elle devra en reverser un tiers aux cantons via la péréquation financière. Et le solde devra être dépensé pour la «promotion de la place économique». La population n'en verra pas la couleur!

Le canton de Zoug touchera chaque année entre 200 et 400 millions de francs supplémentaires grâce à cette réforme fiscale. Le paradis fiscal zougais roule pourtant déjà sur l'or: en 2022, il a réalisé un excédent record de 332 millions de francs. Grâce à la manne de l'imposition minimale, Zoug veut réduire les impôts sur la fortune et le revenu et augmenter les déductions fiscales. Ce sont en premier lieu les ménages fortunés qui en profiteront. Le canton de Bâle-Ville recevra également beaucoup d'argent.

La Confédération, en revanche, continuera à appliquer des coupes budgétaires, car la majeure partie des recettes du nouvel impôt minimal ira aux cantons riches. En raison de ces mesures d'économies, les transports publics seront plus chers, l'AVS recevra moins d'argent et les budgets de la culture seront encore réduits.

Il faut donc voter «non» à cette nouvelle injustice le 18 juin. Un «non» obligerait l'Assemblée fédérale à élaborer une meilleure mise en œuvre de la réforme de l'OCDE. Objectif: que la population profite des recettes d'une imposition plus juste des multinationales. ■

UNION SYNDICALE SUISSE





Casse-tête en classe numérique

FRIBOURG . Le projet d'école numérique du Conseil d'Etat est rejeté par de larges secteurs du corps enseignant. Tandis que dans les classes pilotes, les expériences sont loin d'être concluantes.

JÉRÔME* . ENSEIGNANT EN CYCLE D'ORIENTATION
DANS LE CANTON DE FRIBOURG
ERIC ROSET . PHOTO

Depuis le début de l'année scolaire, j'enseigne dans une des classes «numériques» pilotes de mon établissement, où tous les élèves ont leur propre ordinateur/tablette. Aux deux tiers de l'année, j'ai tiré un petit bilan.

DE RARES POINTS POSITIFS. Il y a d'abord quelques points relativement positifs. Chaque élève ayant un ordinateur, les dyslexiques (qui ont droit à un ordinateur en classe) ne se sentent plus différents des autres. Précisons cependant que ma classe comporte une moitié d'étudiants dyslexiques, inscrits en classe numérique pour être plus à l'aise. C'est positif pour masquer les différences, mais négatif pour l'école inclusive.

Le fait d'avoir un ordinateur évite d'oublier un devoir à la maison? Certes, sauf quand l'élève oublie l'ordinateur.

Le recours à l'ordinateur diminue aussi l'utilisation de papier. Mais au niveau écologique, je pense que la production des pièces informatiques est plus polluante.

LES ALÉAS DU WIFI. Voilà pour les points positifs. Passons maintenant au négatif. En cas de problème avec la connexion internet, les élèves ne peuvent plus accéder à leurs documents en ligne. Et comme on ne s'y attend pas, l'enseignant n'a pas 20 copies de secours. On peut improviser quand un élève oublie un livre. C'est plus dur lorsqu'il y a un problème sur l'ordinateur.

Les accrocs avec le wifi sont plus rares, certes. Mais notre école a été hackée récemment et l'établissement a dû donner un nouveau mot de passe à chaque personne dans l'école. Ma classe ne pouvait pas charger le dossier nécessaire pour démarrer un nouveau chapitre, car les élèves n'avaient pas encore reçu leurs nouveaux codes. J'ai ainsi dû faire un partage de connexion à chaque élève, l'un après l'autre. Bilan: 2 heures de cours de

perdus... Il y a aussi les mises à jour soudaines qui bloquent l'élève pendant 15 à 20 minutes, et autres surprises.

UN CONTRÔLE DIFFICILE. Que faire quand un élève réussit à prendre possession de l'écran de classe, des ordinateurs des autres élèves ou de celui du prof? Dans l'impossibilité de savoir qui est le responsable, nous perdons toute crédibilité. Et comment faire quand cet élève vous dit qu'il pourrait accéder à vos données de carte de crédit, ou votre historique, mais qu'il sait que la loi l'en empêche?

Comment faire pour éviter que les élèves se passent les réponses au cours d'une évaluation? Ils doivent être connectés à internet pour recevoir l'épreuve... S'ils le sont, ils peuvent s'envoyer des questions-réponses sur WhatsApp, par mail, sur Teams. Il est impossible de contrôler tous les écrans en même temps!

Des problèmes similaires se posent pendant les cours: comment vérifier qu'un élève n'est pas en train de jouer à un jeu vidéo ou de regarder un film? Dans une classe sans ordinateur, on le repère tout de suite. Mais là, il est difficile de vérifier ce que chacun fait. Et si on bloque l'accès à internet, il reste les jeux téléchargés.

Et comment être sûr qu'un élève fait bien du français, et non de l'allemand? Si un jeune tient un livre d'allemand dans ses mains, il sera vite repéré. Sur l'ordinateur, c'est plus compliqué.

Comment vérifier que l'élève ne répond pas à un exercice en recourant à l'intelligence artificielle? Pour l'instant, le corps enseignant n'a aucun moyen de répondre à cette question. Des sites permettent de vérifier si un texte a été produit par ChatGPT, mais l'intelligence artificielle progresse si vite qu'ils deviennent vite obsolètes.

RETOUR VERS LE PAPIER. Dans ma classe, les élèves peuvent choisir de travailler sur papier ou sur ordinateur, ou les deux. Je fais des copies pour ceux qui veulent le papier, et mets les documents à disposition en ligne pour les autres (ce qui fait un double travail). Au début de l'année,

seuls cinq élèves (sur vingt) demandaient la version papier. À présent, ils sont treize. Ces étudiants disent qu'il est plus facile de se concentrer sur le papier. C'est compréhensible: sur l'écran, la tentation de faire autre chose est forte. On le voit sur les bancs de l'université, avec des adultes qui vont sur Zalando ou EasyJet pendant le cours. Imaginez avec des ados! Autre avantage du papier: quand on travaille avec un dossier contenant la théorie et les exercices, il est facile de tourner les pages pour contrôler un aspect théorique. Alors que sur l'ordinateur, il faut remonter plusieurs pages, retrouver à chaque fois où l'on en est – une perte de temps. Sans oublier que, en raison de versions informatiques différentes, un document PDF peut voir sa mise en page modifiée suivant l'élève. Difficile de dire «Prenez l'exercice 2 à la page 36» quand celui-ci se trouve à la page 38 chez certains, 34 ou 37 chez d'autres!

Je constate aussi plus de soucis en matière d'attention et d'interactions sociales au sein des classes numériques: plus de peine à dire bonjour, à regarder dans les yeux, à suivre ce qu'explique l'enseignant. Les élèves sont trop tentés de regarder l'écran!

Il devient aussi complexe de corriger un devoir: le prof doit aller sur l'espace de chaque élève, télécharger, imprimer, corriger puis rendre le document – pour autant que l'élève ait mis en ligne ses dernières modifications.

AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES... Les salles de classes sont dotées d'une à trois prises. Comment faire pour recharger tous les ordinateurs utilisés durant la journée? Concrètement, cela donne ceci: une prise avec une rallonge multiprise, dans chaque prise une triplette et des rallonges connectées qui en sortent pour aller vers les bureaux. Des fils partout dans la classe... La température dégagée par une vingtaine d'ordinateurs fonctionnant en continu doit également être prise en compte! ■

*Prénom d'emprunt

En résumé

«L'ÉCOLE A DES PROBLÈMES PLUS URGENTS»

Les élèves aiment de moins en moins travailler sur l'ordinateur. Et les enseignants sont consternés par les problèmes posés au niveau de la santé, comme les difficultés techniques. Surtout, nous ne trouvons pas cela nécessaire: quand nous avons besoin de travailler avec des ordinateurs, nous réservons une des salles informatiques de l'école. Nous avons aussi des chariots d'ordinateurs portables à disposition.

Nous ne trouvons donc pas pertinent d'ajouter autant d'ordinateurs dans l'école: les élèves ont déjà assez les yeux rivés sur des écrans le reste de la journée. Et surtout, qui gèrera les problèmes techniques? Aujourd'hui, les techniciens sont déjà débordés.

Passer à l'école numérique complète nécessite d'énormes modifications du programme scolaire, une création conséquente de ressources en ligne, une longue formation des enseignants à l'enseignement numérique, du matériel cher et polluant à fournir en masse, l'engagement de nombreux techniciens, le réaménagement des classes – et des opticiens supplémentaires. Tout cela pour une évolution que nous ne jugeons pas nécessaire et dont les élèves ne veulent pas vraiment.

Le cycle d'orientation est le lieu de l'apprentissage des bases pour un choix d'orientation professionnel. Pas besoin, donc, de faire de ces élèves des informaticiens. D'ailleurs, à part les génies en informatique, les étudiants des classes numériques ne sont pas beaucoup plus habiles que la moyenne avec l'ordinateur, excepté pour l'utilisation de Word.

Si les ordinateurs sont de plus en plus présents dans notre monde, il faut peut-être ajouter une heure d'informatique au programme. Mais l'école a des problèmes plus urgents: des revendications sont formulées depuis des années pour éviter les burn-out qui se multiplient – mais pour lesquelles l'Etat n'est pas prêt à investir les 70 millions de francs qu'il s'apprête à dépenser pour l'école numérique.

Je ne suis pas favorable à une école totalement numérique, même si cette évolution a l'air de nous pendre au nez. L'éducation numérique doit rester un choix pour les élèves. Améliorons les outils à disposition et ouvrons cette possibilité à ceux qui le veulent. ■

VOTATION FÉDÉRALE . Les syndicats soutiennent la loi sur le climat, qui veut baisser les émissions de gaz à effet de serre et favoriser les énergies renouvelables. C'est aussi l'occasion de créer des emplois verts et de qualité.

Oui à la loi sur le climat!

SERVICES PUBLICS

Le 18 juin 2023, la population ayant le droit de vote se prononcera sur la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, mieux connue comme la loi sur le climat (LCI).

La LCI poursuit un triple objectif: réduire les émissions de gaz à effet de serre et utiliser des «technologies d'émission négative», soit des procédés visant à extraire de l'atmosphère du CO₂ et à le fixer dans des «puits de carbone»; introduire des mesures d'adaptation et de protection face aux effets des changements climatiques; et orienter les flux financiers de manière à réduire leur impact, aujourd'hui catastrophique, sur le réchauffement global.

ZÉRO ÉMISSION EN 2050. Le projet concocté par le Conseil fédéral et le parlement vise à ce que l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine générées en Suisse soient ramenées à zéro d'ici à 2050 au plus tard (soit l'objectif

visé par les Accords de Paris). Pour atteindre ce seuil, il fixe aussi des objectifs intermédiaires contraignants.

Les entreprises privées devront aussi ramener leurs émissions à zéro net d'ici à 2050 – en prenant en compte, précise la loi, les émissions directes et indirectes de ces sociétés. Quant à la Confédération, aux entreprises qui lui sont liées et aux cantons, ils devront jouer un rôle de «modèle» en atteignant le zéro net en 2040 déjà.

PAS DE TAXE, MAIS DES INCITATIONS. Contrairement à la loi sur le CO₂ refusée par 51,5% des votant-e-s en juin 2021, la LCI n'introduit pas de taxes sur le carbone. Elle prévoit en revanche des mesures d'encouragement. La Confédération a en effet décidé de desserrer les cordons de la bourse, et prévoit des investissements publics (pour un total de 3,2 milliards de francs) en faveur de la transition écologique. À l'aide d'un programme d'impulsion doté de 200 millions de francs par

année durant dix ans, la Confédération contribuera notamment à financer le remplacement des installations de chauffage au mazout, au gaz et électriques par des énergies renouvelables. Elle financera aussi des mesures favorisant l'efficacité énergétique – comme l'isolation des bâtiments.

En parallèle, les autorités fédérales débloquent 1,2 milliard de francs (jusqu'en 2030). Cette manne sera destinée aux entreprises faisant recours à des technologies et processus innovants pour baisser leur empreinte carbone.

LA FINANCE PRIÉE DE BOUGER. Selon la LCI, la Confédération devra aussi «veiller à ce que la place financière suisse apporte une contribution effective à un développement à faible émission capable de résister aux changements climatiques», notamment en prenant «des mesures de réduction de l'effet climatique des flux financiers nationaux et internationaux». Un objectif tout à fait crucial, au vu de l'empreinte massive des banques (y compris la Banque nationale suisse) et fonds de pension helvétiques sur le climat. Leurs capitaux financent en effet généreusement les multinationales actives dans les énergies fossiles et nombre de leurs «bombes climatiques» (lire par exemple en page 12).

LES SYNDICATS DISENT OUI. Le SSP et l'Union syndicale suisse (USS) appellent à voter oui à la loi sur le climat le 18 juin prochain, tout comme le Parti socialiste, les Vert-e-s, le Centre, le parti libéral-radical et la fédération patronale Economiesuisse – tandis que l'UDC mène l'opposition à la LCI avec l'appui de l'association des propriétaires fonciers et de GastroSuisse. «Enfin, la Suisse se fixe des objectifs contraignants en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et dégage des fonds pour les atteindre. C'est une bonne chose pour les travailleurs et les travailleuses qui subissent les effets délétères du réchauffement climatique», salue l'USS.

Pour les syndicats, la mise en œuvre de la LCI devra se traduire par des améliorations pour le monde du travail. «Notre but supérieur est la création d'emplois durables, sains et bien rémunérés. Les emplois verts créés grâce au développement des énergies renouvelables doivent aussi être des emplois de qualité», souligne la fédération syndicale. Pour aller plus loin dans cet objectif, l'USS soutient aussi l'initiative «pour un fonds climat», en phase de récolte de signatures. Cette initiative prévoit que 0,5 à 1% du PIB helvétique soit investi dans la décarbonation, créant ainsi de nouvelles places de travail «durables et bien payées». Le fonds climat financera des formations et reconversions, ainsi que le développement du service public. ■

Le trait de Vincent

À QUI PROFITERA L'IMPÔT MINIMUM SUR LES BÉNÉFICES DES MULTINATIONALES?



Agenda militant

JOURNÉE FÉMINISTE INTERNATIONALISTE LAUSANNE

Avec des militantes féministes, populaires et syndicalistes du monde entier
Samedi 13 mai, de 13 h à 17 h
La Fraternité

RÉUNION DU SSP ÉTUDIANT-E-S UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lundi 15 mai, 16 h 15, cafétéria de Geopolis

VERS LA GRÈVE FÉMINISTE SUISSE ROMANDE

Le 14 mai, soit un mois avant la grève féministe, plusieurs collectifs organisent des actions et des événements décentralisés: table ronde, projection de film, apéro-discussion, après-midi pétanque ou encore performance.
Pour découvrir l'ensemble des programmes, rendez-vous sur notre site internet: www.ssp-vpod.ch/14-juin-2023

NON À LA HAUSSE DES TAXES! NEUCHÂTEL

Mobilisation
Mardi 23 mai, 12 h 50
Dans la cour du Château

QUELS DROITS AU CHÔMAGE? LAUSANNE

Soirée d'information à l'Université de Lausanne (Unil) pour connaître ses droits à l'assurance chômage après avoir travaillé dans une Haute école suisse
Organisée par Acidul et le SSP
Mercredi 24 mai, 18 h
Salle 2055, Anthropole

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Natascha Wey
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

FRIBOURG COMPTES 2022 DE L'HFR

IL EST TEMPS DE RÉCOMPENSER LE PERSONNEL HOSPITALIER!

Les comptes 2022 de l'Hôpital fribourgeois (HFR) ont clôturé avec un déficit de 4,162 millions de francs, soit nettement inférieur à ce qui était prévu (15,727 millions de francs). Il s'agit également du déficit le plus bas depuis 2015.

Cette perte inférieure aux prévisions s'explique principalement par une forte hausse de l'activité de l'HFR, stationnaire comme ambulatoire, mais aussi par une diminution de la durée moyenne de séjour. Comme l'a souligné le directeur général de l'HFR, ce résultat est largement dû aux efforts des salarié-e-s: le raccourcissement de la durée de séjour implique des rythmes de travail nettement plus soutenus. En parallèle, l'augmentation de l'activité a fait croître une charge de travail déjà très élevée.

Il est temps que le gouvernement fribourgeois récompense le personnel hospitalier par des actes concrets, et plus uniquement par des applaudissements ou des remerciements. La situation financière meilleure que prévue de l'HFR implique que le Conseil d'Etat agisse – enfin! – pour corriger la discrimination salariale scandaleuse subie par le personnel hospitalier et l'ensemble des soignant-e-s: les professions de la santé de niveau HES – infirmiers-ères, technicien-ne-s en radiologie médicale (TRM),

sages-femmes, etc. – sont les seules, à l'Etat de Fribourg, à ne pas bénéficier de la classe salariale 18. Quant aux assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC), leur classification actuelle (classe 11) ne reflète plus du tout les responsabilités qui sont les leurs.

Nous appelons également le gouvernement à rendre public le rapport final réalisé par la Haute école de santé. Intitulé «identification des facteurs permettant de rester plus longtemps dans la profession infirmière ou ASSC» ce rapport contient des propositions sans doute importantes pour améliorer les conditions de salaire et de travail du personnel. Nous ne comprenons pas l'attitude de l'exécutif consistant à retarder la publication de ce rapport.

Lundi 1^{er} mai, le personnel de santé s'est mobilisé en ville de Fribourg pour exiger la revalorisation salariale des infirmiers-ères, ASSC, technicien-ne-s en radiologie médicale (TRM) et sages-femmes. Par ailleurs, les TRM ont saisi, avec le soutien du SSP, l'Organe de conciliation et d'arbitrage en matière de conflits collectifs de travail impliquant le personnel de l'Etat. Il s'agit du dernier pas avant que le droit de grève ne soit ouvert. Affaire à suivre! ■

GAËTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

GENÈVE VOTATION CANTONALE DU 18 JUIN

OUI À LA CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ TEMPORAIRE!

Outre l'initiative «1000 emplois», dont les enjeux ont été présentés dans les colonnes de notre dernière édition, la population genevoise ayant le droit de vote se prononcera le 18 juin prochain sur deux objets importants pour le service public: l'initiative pour une contribution de solidarité temporaire, défendue par les partis de gauche et les syndicats, et le projet de loi sur les estimations fiscales de certains immeubles, que les mêmes partis et syndicats ont combattu en lançant un référendum.

Unis au sein de la Plateforme pour la justice fiscale, la gauche et les syndicats font campagne en faveur de l'initiative pour une contribution de solidarité temporaire. Le texte, lancé dans le contexte de la pandémie de Covid-19, qui a révélé les immenses inégalités sociales existant en Suisse, propose de soumettre les fortunes imposables de plus de 3 millions de francs à une contribution de solidarité de 2,5% sur la part de la fortune dépassant les 3 millions, et ce durant dix ans.

L'objectif de cette contribution de solidarité est, pour les initié-e-s, de garantir à l'Etat les moyens de répondre aux besoins sociaux de la population genevoise, dans un contexte marqué par l'enrichissement des plus aisé-e-s. «Sortir de la crise sanitaire, sociale, économique et climatique

nécessite une intervention massive des collectivités publiques dans la santé, la formation, le social, la protection de l'environnement et la transition écologique. À Genève, les fortunes de plus de 3 millions ont triplé entre 2011 et 2018, passant de 26 à 69 milliards sur cette courte période. Elles représentent désormais 71% de la fortune totale déclarée, un record en Suisse. Tandis que, de l'autre côté, les classes populaires et moyennes paient un lourd tribut à cette crise. Il est donc juste de demander aux multimillionnaires un effort de solidarité», soulignent les partisan-e-s de l'initiative.

Les syndicats appellent en revanche à voter «non» à la loi sur les estimations fiscales de certains immeubles, imposée par la droite contre la volonté du Conseil d'Etat. Proposant de réévaluer de 12% la valeur des biens immobiliers, majorée d'une indexation sur le coût de la vie de 1%, tout en baissant de 15% l'impôt sur la fortune, cette proposition entraînerait une baisse des recettes fiscales de 85 millions par an, selon les estimations du Département des finances. Elle aurait ainsi un impact négatif sur un service public déjà sous-financé. Pour les organisations de salarié-e-s, il faut donc refuser ce «hold up fiscal». ■

SERVICES PUBLICS

VAUD BATAILLE SUR L'INDEXATION

LE CONSEIL D'ETAT ÉTOFFE SA PROPOSITION

J eudi 4 mai, les syndicats de la fonction publique et le gouvernement vaudois ont mené une troisième séance de négociations sur la question de l'indexation salariale. L'exécutif a fait un pas – limité – en direction des syndicats, en proposant de pérenniser en 2024 le supplément salarial de 15 millions de francs. Une assemblée générale du personnel devait prendre position sur sa proposition le jeudi 11 mai.

La rencontre faisait suite à six mois de fortes mobilisations syndicales, avec six journées de grève et de manifestation à la clé. Le personnel de la fonction publique s'oppose en effet à la décision du Conseil d'Etat d'augmenter les salaires de 1,4% seulement en 2023, soit bien en-deçà de l'inflation annuelle (3%).

Le 22 mars dernier, le Conseil d'Etat avait répondu à ces mobilisations en mettant sur la table 15 millions de francs supplémentaires. Ce montant correspondait à une «prime unique» pour l'année 2024, assortie d'un montant de 32 millions visant à financer une série de mesures nécessaires pour le service public. La proposition avait été refusée le même soir par l'assemblée générale du personnel, qui s'était fendue d'une contre-proposition: ajouter les 15 millions proposés par le gouvernement aux salaires de novembre

et décembre 2023, ce qui permettrait d'intégrer ce montant à la grille salariale – et de pérenniser ainsi cette hausse pour les années suivantes. En parallèle, les syndicats exigeaient la garantie de l'indexation à l'indice des prix à la consommation (IPC) pour 2024.

Le 4 mai, le gouvernement vaudois a annoncé qu'il faisait un pas dans le sens de la demande syndicale, en acceptant d'affecter les 15 millions à une revalorisation des grilles salariales, mais seulement à partir de 2024. Cette mesure se traduirait par une augmentation de 0,2% des salaires versés à la fonction publique, au personnel du CHUV et des secteurs parapublics (santé et social). Le Conseil d'Etat a présenté cette proposition comme étant «la dernière» sur la question. Dans la presse, les représentant-e-s syndicaux-ales (SSP, FSF et Sud) ont reconnu que le Conseil d'Etat avait amélioré sa proposition initiale, mais qu'on restait loin de la revendication d'une «pleine indexation». Une assemblée générale du personnel de la fonction publique devait débattre et prendre position sur cette proposition jeudi 11 mai au soir, après le délai de rédaction de cette édition de *Services Publics*. ■

SERVICES PUBLICS

NEUCHÂTEL CONTRE LA HAUSSE DES TAXES UNIVERSITAIRES

AU CHÂTEAU LE 23 MAI!

Elle est étudiante en philosophie. Malgré un faible soutien financier de ses parents, elle ne touche pas un centime de bourse d'étude. Alors elle travaille: à la bibliothèque, comme dessinatrice, pour la réparation de vélos. En tout, elle cumule cinq petits jobs.

Lui étudie les langues. À côté de cela, il travaille trois jours par semaines dans un fast-food. Quatre jours pour effectuer ses études à 100%, trois jours de restauration – de vrais vacances. Ces deux cas illustrent la précarisation des étudiant-e-s que l'on peut constater chaque jour.

C'est dans ce contexte de précarisation et d'inflation qu'intervient la lumineuse idée du Conseil d'Etat neuchâtelois d'augmenter les taxes d'études. Celles-ci passeront de 1000 à 1600 francs par an. Une augmentation de 60% que même les assurances les plus avaries ou la direction des CFF n'ont pas osé envisager! Quelles en seront les conséquences? Pour les étudiant-e-s ayant l'immense mérite d'être né-e-s dans une famille aisée: presque

rien, tout au plus un léger rictus au moment de verser ses taxes semestrielles. Pour les autres? Des heures de travail supplémentaires pour payer ses études, des coupes budgétaires; dans certains cas, des privations alimentaires.

À l'université de Neuchâtel, tout le monde est contre cette hausse. Même le rectorat juge qu'elle nuira à l'attractivité de l'université et aux conditions de vies des étudiant-e-s.

Le 23 mars dernier, nous étions une centaine à manifester devant le Grand Conseil pour refuser cette hausse. Il est désormais temps d'élargir la mobilisation, auprès des étudiant-e-s et de la population solidaire de notre lutte pour obtenir le retrait de ce projet profondément injuste et défendre l'accessibilité des études pour toute la population.

Toutes et tous dans la cour du Château le mardi 23 mai dès 12 h 50! ■

MATTÉO DUCREST . ÉTUDIANT UNINE . MEMBRE SSP

L'historien Sébastien Guex analyse l'effondrement de la deuxième banque de Suisse. Pour ce spécialiste de la place financière, membre du SSP, cette débâcle est intimement liée au modèle du paradis fiscal helvétique, refuge pour les fortunes du monde entier mais aussi centre de blanchiment d'argent sale.

FEDERICO
FRANCHINI
INTERVIEW¹

Le 19 mars dernier, la conférence de presse réunissant le Conseil fédéral, la Banque nationale, la Finma, Credit Suisse et UBS avait quelque chose de symbolique. Qu'en avez-vous pensé?

Sébastien Guex – Si la crise de Credit Suisse, liée à ses nombreux scandales, était fort prévisible, je n'avais pas imaginé cette solution. Je me suis dit que la bourgeoisie suisse finirait par sauver Credit Suisse, parce que la banque a été pendant plus d'un siècle le vaisseau amiral de la flotte suisse, le symbole de la place financière nationale et des élites économiques helvétiques, zurichoises notamment. Finalement, le Conseil fédéral a fait le choix de liquider Credit Suisse en l'offrant, littéralement, à UBS. C'est un symbole fort.

Faisons un pas en arrière. Dans quel contexte est né Credit Suisse?

Nous sommes en 1856. La guerre du Sonderbund, en 1847, avait fait naître un Etat beaucoup plus centralisé, dominé par les milieux industriels et commerciaux. Cette bourgeoisie voulait maintenir le rôle de la Suisse comme lieu de transit et de commerce à un niveau européen. Il y avait pourtant un problème: la construction des chemins de fer en Europe risquait de contourner la Confédération et ainsi de l'isoler. Il fallait donc construire rapidement des chemins de fer en Suisse. Pour ce faire, d'énormes capitaux étaient nécessaires. Pour attirer cet argent, notamment des capitaux étrangers, on avait besoin d'un grand institut bancaire capable d'inspirer suffisamment confiance

pour emprunter les fonds nécessaires à la réalisation des chemins de fer. Voilà donc la création de Credit Suisse.

Quand la banque commence-t-elle à se spécialiser dans la gestion de fortune des riches étrangers?

Il y a un moment très important qui est la guerre franco-allemande de 1870-1871. Ce conflit a poussé beaucoup de Français et d'Allemands à transférer leur fortune en Suisse. Tout à coup, Credit Suisse et les autres banques helvétiques réalisent qu'elles peuvent faire beaucoup de profits dans ce secteur, sur lequel elles décident de se focaliser: la gestion de la fortune de la bourgeoisie et de l'aristocratie internationales. Cette volonté a des conséquences très importantes.

Lesquelles?

Les dirigeants de Credit Suisse et des milieux bancaires en général vont œuvrer dans le sens de la transformation de la Suisse en paradis fiscal international. Afin de favoriser le créneau très rentable de la gestion de fortunes étrangères frauduleuses, les banques vont faire pression pour transformer la législation suisse. Cela est fondamental pour comprendre l'évolution de la place financière suisse au cours du XX^e siècle et la crise actuelle.

Quelle a été la réaction des Etats étrangers?

En 1907, le gouvernement français veut obtenir de la Suisse la signature d'un traité international pour que les autorités fiscales puissent se renseigner les unes les autres. La Suisse refuse cette proposition,

Credit Suisse: les racines du risque fatal

qui aboutira seulement 110 ans plus tard avec l'introduction de l'échange automatique d'informations. Face au *niet* de la Confédération, la France va durcir le ton. En 1932, quatre cadres d'une des grandes banques suisses de l'époque – la Basler Handelsbank – sont arrêtés à Paris avec des listes de comptes et de noms où figurent des politiciens, des industriels ou des militaires. Les autorités françaises bloquent les avoirs de la banque en France et demandent la liste des clients à la Suisse, un peu comme les Etats-Unis l'ont fait plus récemment avec UBS. La banque hésite à accepter la requête française pour pouvoir continuer à travailler en France. Mais si elle avait autorisé le transfert des noms, le paradis fiscal suisse aurait perdu beaucoup de sa crédibilité. Le Conseil fédéral et la Banque nationale suisse ont donc exercé une grande pression vis-à-vis de la Basler Handelsbank pour l'empêcher de livrer cette liste. La banque suivra ces consignes, mais elle sera si affaiblie qu'elle disparaîtra une dizaine d'années plus tard.

Le secret bancaire n'était-il pas encore inscrit dans la loi à ce moment-là?

Non, c'est justement à la suite de cette affaire qu'en 1934, sous l'impulsion des milieux bancaires, le parlement suisse adopte le fameux article 47 qui bétonne le secret bancaire dans la loi. À partir de ce moment, les gouvernements étrangers ne pourront plus faire pression sur les dirigeants bancaires suisses pour qu'ils livrent des noms, car cette démarche entraînerait une violation de la loi suisse. Du point de vue du droit international, on ne peut pas demander à un citoyen de violer la loi de son propre pays.

La Suisse devient ainsi un paradis fiscal. Ce n'est pas seulement l'argent de la fraude qui arrive dans nos frontières, mais aussi celui du crime. Comment l'expliquez-vous?

Au niveau international, la place financière suisse est un leader incontestable dans la gestion de fortunes étrangères. Il n'y a presque pas de concurrence dans ce secteur très rentable, notamment quand il s'agit d'argent gris ou noir. Mais à l'intérieur de la Suisse, les banques sont en concurrence les unes avec les autres. Il y a plusieurs grandes banques, des banques privées ainsi que d'importantes banques cantonales. Pour faire face à cette concurrence et gagner plus de clients, les banques doivent prendre plus de risques. Conséquence: elles vont être moins regardantes face à l'argent du crime. De ce fait, la Suisse devient non seulement un pays refuge pour les capitaux étrangers cherchant à échapper à leur fisc national, mais aussi un centre de blanchiment d'activités illicites et criminelles.

Cette concurrence est-elle responsable des scandales qui ont touché la place financière ces dernières décennies?

Cette concurrence mène à une spirale dangereuse. Les banques jouent un jeu dangereux où il est question de s'approcher d'une ligne rouge sans jamais la dépasser et sans jamais savoir exactement où elle se trouve. En risquant par ailleurs de mettre en péril non seulement sa propre banque, mais aussi toute la place financière suisse.

Un des scandales les plus connus a été celui de Chiasso, en 1977. Credit Suisse accusait alors une perte de 250 millions de francs à cause d'opérations non autorisées au sein de sa filiale tessinoise et liées à la fuite de capitaux italiens et leur blanchiment. Credit Suisse avait-il franchi la ligne rouge?

Il faut analyser cela dans cette dynamique de concurrence. Credit Suisse a été la principale banque suisse jusqu'à la Première Guerre mondiale. Durant l'entre-deux-guerres, elle est en concurrence avec les Bâlois de SBS. À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, un nouvel acteur très agressif apparaît: UBS. Avec ce troisième concurrent, Credit Suisse commence à prendre des risques un peu plus grands, jusqu'au scandale de Chiasso.

Quel parallèle tirer avec ce qui se passe aujourd'hui?

Dans les décennies qui suivent, Credit Suisse reste tranquille, mais c'est UBS qui franchit la ligne rouge en 2008. À partir de ce moment, UBS devient plus prudent et Credit Suisse commence à devenir de plus en plus agressif. On le voit par exemple avec les «Suisse secrets», d'où émergent des dizaines d'exemples de clients problématiques pour lesquels la banque a fermé les yeux. Ils se sont approchés de plus en plus de cette ligne

Une culture pourrie à la base de place financière suisse

rouge. La banque l'a même dépassée, comme le montrent les grands scandales qui l'ont touchée et qui ont finalement mené à sa chute.

Il y a eu des scandales liés à des clients criminels, mais aussi des investissements très risqués. Comment l'expliquez-vous?

Si vous êtes spécialisé dans la fraude fiscale internationale et dans le blanchiment d'argent, vous avez des sommes énormes sous gestion. Il faut donc pou-

voir investir cet argent. C'est ainsi qu'intervient la banque d'investissement qui choisit où placer l'argent, souvent dans une dynamique de spéculation à haut risque. Déjà après la Seconde Guerre mondiale, les banques suisses se sont développées de plus en plus comme des banques d'affaires, un secteur également très concurrentiel et qui peut rapporter énormément d'argent. On peut dire que Credit Suisse a cumulé les deux risques: celui sur l'origine de l'argent et celui sur les investissements. Les scandales sont survenus dans ces deux domaines. Cumulés, ils ont détruit la réputation de l'établissement.

Après la crise d'UBS en 2008, la politique a essayé d'améliorer les dispositifs visant à empêcher de telles situations. Tout a été inutile?

Ils ont durci les critères de liquidité, c'est tout. Le jour avant la fusion forcée de Credit Suisse avec UBS, tout le monde disait que Credit Suisse n'avait aucun souci de liquidité. Encore une fois, le problème ne se situe pas là. Il se situe dans la culture du risque. Il ne fallait pas être devin pour voir que celle de Credit Suisse était pourrie, comme l'a récemment déclaré le banquier Thierry Lombard. Une culture pourrie et, j'ajouterais, structurelle à la place financière suisse. Cela pourrait être contrôlé en donnant beaucoup plus de moyens à la Finma, mais alors on mettrait en danger l'ensemble de la place financière et son modèle. Le modèle du paradis fiscal suisse. ■

¹ Article paru dans *Area*, le journal du syndicat Unia au Tessin, le 7 avril 2023. Paru en français dans *l'Événement syndical*, 7 mai 2023. Coupes de la rédaction.

Congrès SSP 2023

Le Congrès SSP 2023 aura lieu les 17 et 18 novembre 2023 à Locarno (Tessin). L'ouverture des débats aura lieu le vendredi 17, à 10 h 45. Leur clôture, le samedi 18 à 16 h.

Le jeudi 16 novembre, l'assemblée générale du SSP aura lieu au même endroit.

Le banquet du congrès aura lieu le vendredi soir au PalaCinema.

Le délai de dépôt pour les propositions et les candidatures se termine le 4 août 2023. Après cette date, conformément aux statuts, il ne sera plus possible de déposer de nouvelles propositions. Seules les propositions visant à compléter et modifier les propositions existantes, les documents thématiques et les motions d'ordre seront possibles.

Le délai pour annoncer les délégué-e-s est fixé au 15 août 2023. Les commissions de la fédération ont droit chacune à deux délégué-e-s au congrès; pour les régions, on compte un-e délégué-e pour 300 membres cotisant-e-s.

Cours de formation SSP

La Loi sur le travail dans les services publics

La Loi sur le travail est la plus importante loi de protection des travailleuses et travailleurs. Elle s'applique, totalement ou partiellement, à la plupart des établissements privés et publics du secteur de la santé, mais également dans d'autres établissements.

Mardi 6 juin 2023, de 9 h 30 à 17 h

Lausanne, Hôtel Continental (Place de la Gare 2)

Intervenant: Stefan Giger, ancien secrétaire général SSP.

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus).
Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par e-mail: central@ssp-vpod.ch
Indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!

Délai d'inscription: 22 mai 2023.

Votations fédérales du 18 juin 2023

Recommandations de vote du SSP

- > Imposition minimale OCDE/G20
- > Loi sur le climat et l'innovation
- > Loi COVID-19

NON
OUI
OUI



Offre de Printemps 2023 par personne en chambre double

Standard à CHF 369.- Superior à CHF 399.-

Le prix comprend:

- 3 nuits en chambre double
- 3 buffets de petit déjeuner
- 2 repas du soir avec menu à 3 plats
- 1 menu Gourmet à 4 plats
- 1 bouteille de vin Merlot (par chambre)
- Wi-Fi gratuit
- Parking

**-20%
RABAIS
SSP**

Offre valable sur demande et selon disponibilité jusqu'au 30 juin

Hotel Ristorante iGrappoli • 6997 Sessa Tel. 091 608 11 87 • www.grappoli.ch • info@grappoli.ch •

Cours de formation SSP

Système de retraite: 1^{er} et 2^e piliers

Ce cours présentera les caractéristiques essentielles du 1^{er} pilier (AVS) et du 2^e pilier (prévoyance professionnelle), la nature et le fonctionnement de chacun d'entre eux.

Mardi 13 juin 2023, de 9 h 30 à 17 h

Lausanne, Hôtel Continental (Place de la Gare 2)

Intervenant: Stefan Giger, ancien secrétaire général SSP.

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus).
Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par e-mail: central@ssp-vpod.ch
Indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!

Délai d'inscription: 26 mai 2023.



En vue de la «Fête des mères» ce dimanche 14 mai, le collectif de la Grève Féministe Vaud a lancé une campagne en ligne pour encourager les femmes et les mères – travailleuses non-rémunérées – à se syndiquer largement. Objectif: inciter à s'interroger collectivement sur ses conditions de travail et remettre celles-ci au centre des discussions dans le cercle privé, tout en rappelant l'importance d'appartenir à un syndicat tant au niveau individuel que collectif et sur le long terme, afin de pérenniser la lutte vers l'égalité au-delà du 14 juin. L'outil de la grève – aussi bien du travail salarié que non rémunéré (tâches ménagères, éducatives et de soins des enfants, entre autres) – reste au cœur de la stratégie d'action du collectif, dans la dernière ligne droite avant la journée de mobilisation féministe du 14 juin 2023. Pour lire la publication en entier: [@grevefeministevaud](https://www.instagram.com/grevefeministevaud/) (lien <https://www.instagram.com/grevefeministevaud/>). À partager!

SUISSE . La cupidité des compagnies pharmaceutiques est une des causes de l'actuelle pénurie de médicaments. La production publique de remèdes pourrait être une solution.

Les profits d'abord

GRAZIANO PESTONI . PRÉSIDENT . ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DU CANTON DU TESSIN . ANCIEN SYNDICALISTE

Un millier de médicaments manquent. 1024 pour être précis. Et l'urgence ne montre aucun signe d'essoufflement. La pénurie est causée par des capacités de production moindres. Il existe 150 médicaments considérés comme vraiment importants, car ils ne sont pas remplaçables. Les trois quarts d'entre eux sont des antibiotiques, des médicaments contre le cancer ou des anti-inflammatoires, auxquels s'ajoutent plusieurs vaccins.

QUATRE PÉNURIES PAR JOUR. «Dans certaines situations, il n'y a pas de médicament de substitution disponible. Il est donc nécessaire de modifier le traitement du patient. Avec tout ce que cela implique en termes de déséquilibres éventuels», affirmait le pharmacien cantonal tessinois, Giovan Maria Zanini, en mars dernier¹. «Il y a vingt ans, nous avions une pénurie par mois. Aujourd'hui, nous en avons quatre ou cinq par jour. Des médicaments importants manquent – parfois pour une semaine, parfois pour un mois», indique de son côté Farshid Sadeghipour, chef du Service de pharmacie du CHUV et président de l'Association suisse des pharmaciens².

Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), ces difficultés ont des causes diverses: problèmes de distribution, pénuries de principes actifs, interruptions de production, surconsommation soudaine et capacités de production limitées. La pénurie est aussi due à la délocalisation de la production de médicaments génériques vers l'Asie, surtout la Chine et l'Inde. Le problème n'est pas nouveau. Une première alerte avait été donnée dès 2016. En février 2022, l'OFSP a proposé d'adopter des mesures incitatives pour les fabricants, une meilleure gestion des stocks obligatoires, et d'évaluer la possibilité d'un approvisionnement ou d'une production par la Confédération. Un groupe de travail a été créé à cet effet³. Il semble qu'il a conclu que tout va bien.

LE RÔLE DE LA PHARMA. «C'est aux acteurs privés d'assurer l'approvisionnement en médicaments», déclarait le Conseil fédéral en 2020. Une question légitime se pose donc: les acteurs privés s'acquittent-ils correctement de ces tâches, ou la cupidité des actionnaires prend-elle le dessus? En Suisse, les poids lourds de la production de médicaments sont Novartis et Roche. Ces deux géants affichent un chiffre d'affaires de respectivement 50 et 63 milliards de francs. En 2022, leur bénéfice s'élevait à 13,4 et 13,5 milliards⁴. En 2022, le budget de la Confédération s'élevait à 77 milliards de francs, soit

nettement moins que le chiffre d'affaires cumulé de Novartis et Roche. Ces deux superpuissances dominent le marché et sont capables d'influencer les décisions politiques dans notre pays.

Les prix des médicaments, même ceux produits en Suisse, sont beaucoup plus élevés que ceux pratiqués à l'étranger. Il y a quelques années, les médicaments contre l'hépatite C se vendaient 100 000 francs en Suisse, contre 1500 francs en Australie!

La production de vaccins contre le Covid 19 coûtait un franc la dose, mais les fabricants la facturaient 20 francs par unité à la Confédération. Pfizer, grâce à ses vaccins anti-Covid, a réalisé un chiffre d'affaires de 100 milliards d'euros. Avec la complicité du Conseil fédéral, les brevets n'ont pas été suspendus, privant ainsi des milliards d'habitants de l'accès aux vaccins, trop chers.

L'industrie pharmaceutique produit d'abord les médicaments les plus rentables. Conséquence: les remèdes très coûteux ne manquent pas. Malgré les affirmations du Conseil fédéral, l'industrie pharmaceutique n'est pas obligée de garantir l'approvisionnement en médicaments, même ceux indispensables au traitement des patients. Les produits génériques sont par exemple souvent ignorés par la pharma, car jugés peu rentables.

QUELLES SOLUTIONS? Dans un régime capitaliste, les actionnaires qui investissent dans une entreprise veulent gagner de l'argent. Or depuis une vingtaine d'années, la cupidité a pris le pas sur toute autre considération. Le marché libre est donc incapable de résoudre le problème de la pénurie de médicaments.

Certains proposent des règlements. Mais l'expérience nous enseigne que la réglementation ne garantit pas la qualité et encore moins l'équité, comme l'a démontré la débâcle récente de Credit Suisse.

Une intervention directe de l'Etat est donc nécessaire. L'industrie pharmaceutique est trop grande pour rester dans les mains des privés. Mais son transfert à la Confédération est inimaginable, à moins d'une catastrophe.

On pourrait imaginer une autre piste: la production directe de médicaments par la Confédération. C'est l'avis exprimé par l'OFSP dans un rapport discuté par le Conseil fédéral en février 2022. La Confédération pourrait ainsi produire les médicaments snobés par le secteur privé. Cela résoudrait le problème des pénuries et pourrait apporter des ressources précieuses aux caisses fédérales. ■

¹ *La Regione*, 23 mars 2023.

² *Le Temps*, 22 février 2023.

³ Communiqué du Conseil fédéral, 16 février 2022.

⁴ *Le Temps*, 6 février 2023.

IRAN . Depuis la dernière semaine d'avril, des milliers de travailleurs de l'industrie pétrolière et pétrochimique se sont mis en grève dans plusieurs villes.

Faire régner la terreur

PAOLO GILARDI . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE¹

Dans ce pays de 88 millions d'habitants-e-s, dont les deux-tiers vivent sous le minimum vital, l'irruption de la classe ouvrière dans la lutte contre la dictature des mollahs prend une importance que le régime ne sous-estime pas. Au point que c'est le licenciement de quatre mille travailleurs du secteur gazier qu'il a décidé le 30 avril dernier.

CHÈRE, CHÈRE, LA CUISSE... Dans ce pays où quatorze millions de travailleurs gagnent environ 40 millions de rials par mois – environ 860 francs – l'inflation dépasse 40%. «L'inflation débridée prive les travailleurs d'une vie décente», écrivait le 26 mars le journal officiel *Tejrat News*, avant d'ajouter que «même s'ils gagnent 100 millions de rials [ils sont] démunis face aux prix élevés des biens de consommation».

Ainsi, par exemple, le kilo de volaille, qui coûtait entre 600 000 et 700 000 rials il y a un an, s'achète aujourd'hui pour 840 000 rials. Traduit en francs, ce serait comme si, en Suisse, pour un salaire de 5000 francs, le kilo de poulet revenait à... 105 francs! Chère, chère, la cuisine... Face à cette inflation, au début du Nouvel an perse, le gouvernement a annoncé une hausse générale de 27% des salaires. C'est toujours *Tejrat News* qui relève que, malgré «l'augmentation du salaire des travailleurs [...] leurs maigres revenus restent en deçà de l'inflation [et qu'ils] ne peuvent donc pas gagner leur vie».

Qui plus est, l'annonce de la hausse des salaires n'a pas été suivie d'effet, les autorités n'ayant aucunement tenu leur engagement.

Dans ce contexte, l'éclosion du mouvement de grève prend une dimension explosive que le régime s'ingénie à essayer de limiter par les licenciements massifs de travailleurs du gaz annoncés le 30 avril. Pour le moment, il semblerait cependant que, tout comme celle portant sur l'augmentation de salaire, cette décision n'ait pas été mise à exécution, le recrutement de tant de travailleurs au bénéfice d'un niveau de formation élevé se révélant fort difficile.

HIJAB ET CHASTÉTÉ. Peu importe, cette annonce permet au régime de montrer les muscles. Comme il l'a fait avec l'entrée en vigueur, le 15 avril, du «plan pour le hijab et la chasteté», qui considère désormais le refus du port du voile comme une menace contre la sécurité nationale. En effet, devant une désobéissance civile de masse, face aux milliers de femmes défiant l'ordre moral, confronté à l'apparition en public de célèbres comédiennes non voilées, le pouvoir ne se contente pas d'élever le voile au rang de «l'un des

fondements civilisationnels de la nation iranienne».

Ce sont de nouvelles dispositions qui entrent en vigueur, telles l'obligation pour le foulard de couvrir les cheveux, mais aussi le cou et les épaules. Elles s'accompagnent d'une incitation à la délation puisque, comme l'affirme le chef de la sécurité de la police Hassan Mofakhami, «le fait d'enlever le hijab est considéré comme un crime».

Dès lors, les autorités ont commencé à installer des caméras intelligentes sur la voie publique afin d'identifier les contrevenantes – tandis que, à la mi-avril, 137 magasins, parmi lesquels des pharmacies, ainsi que 18 restaurants ont été fermés pour avoir accueilli des femmes non voilées.

NE PAS DONNER LE PETIT DOIGT... afin de ne pas y laisser le bras? Telle semble être la logique actuelle du pouvoir des ayatollahs. Interviewé par *Mediapart*, un observateur préférant taire son identité affirme en effet que «la tactique du Guide, c'est de ne rien changer. Il pense que cela entraînerait sa chute comme cela s'est passé avec le chah [...] qui avait voulu réformer son pays en position de faiblesse. Résultat: il s'est effondré. C'est pour cela qu'il y a, en ce moment, une surenchère sécuritaire. La stratégie actuelle est de faire régner la terreur, d'augmenter le coût pour les manifestants et la prise de risque pour celles et ceux qui combattent l'ordre théocratique».

Une terreur contre laquelle la solidarité internationale est plus que jamais nécessaire². ■

¹ Article rédigé à l'aide de <https://fr.ncr-iran.org> et <https://mediapart.fr>

² À ce titre, la coalition Ensemble pour l'Iran a recommencé à tenir des piquets sur la place des Nations à Genève. <https://www.facebook.com/people/Ensemble-pour-Iran>

Les milieux patronaux veulent augmenter le coût des études supérieures. Martin Barras, étudiant à l'Université de Lausanne (Unil) et membre du SSP Région — Vaud, veut au contraire s'attaquer à la précarité sur les bancs de l'uni.

Pour un salaire étudiant

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
ERIC ROSET . PHOTO

Le «laboratoire à idées» Avenir Suisse veut que les salarié-e-s ayant fréquenté de hautes écoles remboursent rétroactivement l'entier des frais induits par ces études. Que penser de cette proposition?

Martin Barras — Avenir Suisse est une officine patronale, financée par les plus grandes multinationales du pays. Sa proposition s'inspire de pays anglo-saxons comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Dans ces pays, les frais d'inscription aux universités sont tellement élevés que leur paiement repose sur des prêts, à rembourser une fois les études terminées. Ce système a d'ailleurs donné naissance à un marché des titres de la dette étudiante. Le modèle défendu par Avenir Suisse part du principe que certaines études ne seraient pas assez «rentables». Ce faisant, il réduit la formation à sa valeur économique capitaliste: le supplément de richesse que créeront les diplômé-e-s après avoir décroché un emploi. Nous pensons au contraire que les étudiant-e-s créent de la valeur durant leurs études, car les hautes écoles sont le lieu d'une intense production intellectuelle et sociale.

L'idée d'Avenir Suisse est aussi antisociale. Les personnes issues de milieux modestes seraient en effet les plus touchées par le renchérissement des hautes études. L'accès aux hautes écoles deviendrait plus élitiste, alors que la situation actuelle est déjà insatisfaisante. Une étude publiée en 2016 conclut en effet que «l'accès aux différents niveaux d'éducation demeure fortement stratifié en fonction de l'origine sociale. Ainsi, si un diplôme universitaire est devenu plus important pour accéder à la classe moyenne supérieure, ce sont les personnes issues de la classe moyenne supérieure qui accèdent en plus grand nombre aux études universitaires»¹.

Avenir Suisse propose une marchandisation inacceptable du système de for-

mation supérieure. Nous défendons au contraire le droit à la formation, qui doit être assuré par un service public de qualité et gratuit.

Avenir Suisse «oublie» qu'une partie des étudiant-e-s sont aussi des salarié-e-s...

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 73% des étudiant-e-s fréquentant les hautes écoles devaient travailler à côté de leurs études en 2022. Et 32% d'entre elles et eux avec un taux d'activité supérieur à 40%.

Les études entraînent en effet des coûts importants — loyer, alimentation, frais d'écolage, etc. Or ces coûts augmentent, en raison de la hausse du coût de la vie (notamment les primes d'assurance maladie et les loyers), mais aussi de celle des taxes d'études qui ont grimpé dans la plupart des hautes écoles entre 2005 et 2020.

Il existe aujourd'hui une précarité étudiante. J'ai plusieurs connaissances qui renoncent à manger dans les cafétérias de l'Unil en raison de leur budget limité. Nous tentons d'ailleurs d'agir sur cette question avec notre mouvement «on a les crocs», qui revendique la baisse des coûts de ces repas.

La section Étudiant-e-s du SSP a réalisé une conférence sur le thème du salaire étudiant. Pourquoi cette proposition?

L'idée qui sous-tend le salaire étudiant est que les études sont une forme de travail: les étudiant-e-s contribuent à la production de valeurs utiles à la société durant leur formation, et pas seulement après, lorsqu'ils et elles prennent un emploi. Les activités menées dans les hautes écoles (séminaires, stages, travaux écrits, expériences, comptes-rendus, etc.) sont en effet bénéfiques pour l'ensemble de la société!

Si on considère les étudiant-e-s comme des travailleurs-euses, cela justifie que



chaque personne âgée de plus de 18 ans et suivant une formation supérieure reçoive un salaire. Cela implique aussi la gratuité des études supérieures.

La mise sur pied d'un salaire étudiant aurait de nombreux avantages. Elle permettrait de favoriser la démocratisation des hautes études, qui restent peu accessibles aux personnes provenant des milieux socio-économiques les moins favorisés. Elle améliorerait ainsi la situation matérielle des étudiant-e-s et la qualité de leur cursus. Les personnes en formation qui ont des enfants pourraient par exemple enfin mener leurs études dans des conditions acceptables, car elles seraient soulagées du poids des charges matérielles nécessaires à l'éducation de leurs rejetons.

Comment faire avancer l'idée d'un salaire étudiant?

Notre conférence avec Aurélien Casta², un spécialiste de la question, a suscité de nombreuses interventions. Ce riche débat nous permettra de construire une argumentation solide en faveur du salaire étudiant, que nous diffuserons le plus largement possible.

Pour faire avancer cette idée, il faut convaincre un maximum de personnes en formation. Cela implique en parallèle de changer la perception des étudiantes et étudiants dans le grand public, où ils sont parfois décrits comme des personnes oisives. Il faut aussi déconstruire la perception d'un enseignement hiérarchique et passif. ■

¹ J. Falcon: *Mobilité sociale au 20^e siècle en Suisse: entre démocratisation de la formation et reproduction des inégalités de classe*. Social Change in Switzerland, 2016.

² Aurélien Casta: *Un salaire étudiant. Financement et démocratisation des études*. La Dispute, 2017.

Repérages

«LES AIDES SONT INSUFFISANTES»

Selon vous, le salaire étudiant permettrait de lutter contre la précarité estudiantine. Les aides existantes ne suffisent-elles pas?

Elles sont loin de répondre aux besoins.

Selon l'OFS, au semestre de printemps 2020, 11% des étudiant-e-s au sein des hautes écoles touchaient un subside¹. Dans les 84% des cas, ce subside consistait en une bourse, attribuée en grande majorité par des pouvoirs publics. Dans 8% des cas, il s'agissait d'un prêt. 8% combinaient une bourse et un prêt.

Si elles représentent un apport primordial pour les personnes qui en bénéficient, ces aides restent cependant limitées: en moyenne, elles ne représentent que 4% des ressources disponibles pour l'ensemble des étudiant-e-s des hautes écoles.

Seules 43% des personnes ayant fait une demande de subside avaient reçu une réponse positive, ce qui illustre les conditions d'accès très restrictives de ces aides.

Pour les étudiant-e-s qui se voient refuser un soutien, les conséquences sont importantes: ils et elles doivent consacrer davantage de temps aux activités rémunérées, emprunter de l'argent ou prolonger leurs études. 5% d'entre elles et eux envisagent même d'abandonner leurs études par manque de moyens financiers!

Autre problème: le montant de ces subsides est insuffisant pour vivre. En 2020, il se montait en moyenne à 610 francs par mois (800 francs pour les étudiant-e-s qui n'habitent pas chez leurs parents), alors que l'OFS estime la dépense mensuelle médiane des étudiants à 1745 francs mensuels — 2061 pour celles et ceux qui ne vivent pas au domicile parental. ■

¹ www.swissstats.bfs.admin.ch/collection/ch.admin.bfs.swissstat.fr.issue21152552000/article/issue21152552000-08

Carte blanche à VIVRE ENSEMBLE¹

LES MÉDIAS ET LA RHÉTORIQUE DE L'INVASION

Lundi 13 février 2023, les traditionnelles statistiques annuelles des demandes d'asile sont publiées par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Cela donne lieu à une frénésie médiatique sur nos écrans, avec un titre itératif issu de la dépêche ATS: «Asile: près de 25 000 demandes en 2022, une hausse de 64%».

64%, une augmentation qui fait peur. Et qui donne du grain à moudre aux partis conservateurs – en campagne électorale, rappelons-le – exigeant à outrance des restrictions du droit d'asile. Pour le lectorat pressé, qui se suffit du simple titre, il alimente le sentiment d'être «envahi». Il aurait pu en être tout autrement si les informations suivantes y avaient figuré.

Entre 2015 et 2020, les nouvelles demandes d'asile n'avaient fait que baisser jusqu'à atteindre des plateaux historiques, comme celui de 11 000 en 2020. Mais dans ce cas, on en parle moins.

D'avril à mai 2020 les frontières ont été fermées, ce qui explique un «phénomène de rebond» dans les arrivées, comme l'a expliqué le SEM dans un communiqué. Prévisible, donc.

En 2022, 4000 demandes d'asile sont en réalité des demandes dites secondaires – dont une majorité de naissances d'enfants de personnes déjà en Suisse avec un statut. Il ne s'agit pas d'«arrivées» spontanées. Pour certaines nationalités (Érythrée, Syrie), ces cas constituent une grande part des requêtes d'asile.

24 000 demandes d'asile par année, c'est précisément le taux moyen calculé par le SEM lors de la restructuration sur l'asile (en place depuis 2019) pour que le système «fonctionne». On est dans la norme, donc.

Si les demandes d'asile augmentent, c'est majoritairement dû au fait que les droits humains reculent dans le monde. Un coup d'œil aux nationalités les plus représentées rend cela saillant: Afghanistan, Turquie, Érythrée, Algérie et Syrie. Les faits sont attestés: depuis plusieurs années, plus de 70% des personnes dont les motifs d'asile sont examinés sont jugées comme nécessitant une protection internationale. En 2022, ce taux est supérieur à 80%². Il n'est pas question de migration économique.

Ni l'Europe, ni la Suisse ne sont les endroits qui accueillent le plus de réfugiés au monde. La plupart des personnes déplacées le sont au sein de leur pays d'origine. Pour le reste, ce sont les pays bordant des zones de conflit qui reçoivent majoritairement les personnes en fuite: la Turquie, la Colombie, l'Ouganda, le Pakistan et l'Allemagne. Soit 83% dans des pays dits «à bas revenus». Autrement dit, le titre des articles auraient pu être: «25 000 demandes d'asile. Retour à la normale»...

Malgré cela, le traitement médiatique ne semble pas vouloir se départir de la «rhétorique de l'invasion» qui sclérose les esprits – même ceux de celles et ceux qui se disent «plus ouverts» sur ces questions. Une analyse nuancée de ces chiffres permettrait de favoriser un débat serein au sein de la population. Lorsqu'ils ne prennent pas le temps de le faire, les médias prennent le risque de porter atteinte à notre cohésion sociale, d'éroder la solidarité et de détourner beaucoup d'entre nous d'une information qui ne nous donne pas les clés nécessaires pour appréhender l'actualité. Le pari est risqué. ■

¹ Article paru dans le N°192 de la revue *Vivre Ensemble*, avril 2023.

² En incluant les décisions de non-entrée en matière dans son calcul, le SEM gonfle le taux de décisions négatives. Plus d'infos sur <https://asile.ch/statistique/procedure>

La dernière enquête de l'OFS sur les revenus et les conditions de vie souligne l'étendue de la précarité en Suisse.

Fins de mois difficiles

SERVICES PUBLICS

En 2021, 448 000 personnes résidant en Suisse se sont retrouvées en situation de privation matérielle et sociale. 5,2% de la population, soit plus d'une personne sur vingt, ont ainsi renoncé à certains biens, services et activités sociales par manque d'argent. La même année, près de 20% de la population n'était pas en condition de faire face à une facture inattendue de 2500 francs dans un délai d'un mois. Voilà quelques-uns des enseignements de la dernière enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) portant sur les revenus et les conditions de vie (SILC)¹. Celle-ci donne une indication de l'étendue de la précarité en Suisse.

DÉMUNIS FACE À L'INATTENDU. Selon l'OFS, la forme la plus courante de privation matérielle, soit l'incapacité à faire face à une dépense inattendue de 2500 francs, est le lot de près de 20% des ménages. Les deux autres formes de privation les plus répandues sont le manque de ressources pour remplacer des meubles usés (10,4%) et l'impossibilité de partir en vacances au moins une semaine par an (8,7%). Au niveau individuel, la privation la plus fréquente est l'incapacité de s'offrir régulièrement une activité de loisirs payante (7,9%).

Les arriérés de paiement par manque de moyens financiers sont répandus. En 2021, les 7,2% de la population vivaient dans des ménages n'arrivant pas à payer certaines factures courantes (loyer ou intérêts hypothécaires, factures d'eau, d'électricité, de gaz et de chauffage, remboursements de crédits) au cours des douze derniers mois. En tenant compte des primes pour l'assurance maladie de base et des impôts, cette proportion atteignait 11,5%! Une part significative de la population a donc de grandes difficultés à boucler ses fins de mois. À noter que 6,3% des Helvètes se sont trouvés-e-s dans l'impossibilité de dépenser une petite somme pour eux-mêmes chaque semaine en 2021, tandis que 1,5% n'avait pas de quoi s'offrir un repas complet au moins tous les deux jours.

FEMME ÉTRANGÈRE, DOUBLE PEINE. Le taux de privation matérielle est plus élevé chez les femmes (5,5%) que chez les hommes (4,9%). Il est nettement plus marqué chez les personnes de nationalité étrangère: 10,6% pour les femmes étrangères, contre 4% pour les femmes de nationalité suisse; 9,6% pour les hommes étrangers, contre 3,2% pour les hommes suisses. Les

ménages monoparentaux (13,7%), les personnes au chômage (18,5%) et celles qui touchent les revenus les plus bas (15,2%) sont particulièrement concernées.

PAUVRETÉ EN HAUSSE. L'OFS indique aussi que le taux de pauvreté se situait à 8,7% en 2021 – contre 8,5% en 2020. Cela représente 745 000 personnes, dont 134 000 enfants. Ce taux est calculé en prenant en compte les normes fixées par la Conférence suisse des institutions sociales (CSIS), qui fixent le seuil de pauvreté à 2289 francs par mois de revenu disponible pour une personne seule – 3989 francs par mois pour deux adultes et deux enfants. L'OFS calcule aussi le taux de risque de pauvreté, basé lui sur des standards internationaux (60% du revenu disponible médian). Le résultat est bien plus élevé, avec 14,6% de la population menacée de précarité, soit 1 244 000 personnes. À nouveau, les femmes (22,4%) et hommes (21%) de nationalité étrangère sont très exposés. L'OFS décompte aussi 157 000 travailleuses-pauvres. En prenant en compte les enfants et les membres de la famille sans activité professionnelle vivant dans le même ménage, le nombre de personnes touchées par la pauvreté travailleuse se monte à 305 000.

INVISIBLE RUISSELLEMENT. «La pauvreté en Suisse augmente significativement et de manière continue depuis 2014» réagissait Andreas Lustenberger, au nom de Caritas Suisse, à la publication des chiffres de l'OFS. «Malgré une bonne situation économique générale, il n'a pas été possible d'inverser cette tendance et de réduire la pauvreté.» Dans les épiceries tenues par Caritas, la demande de produits alimentaires de base à prix réduit a ainsi augmenté de 40% au cours des derniers mois.

On rappellera qu'en 2021, le magazine *Bilan* annonçait que les 300 plus riches de Suisse détenaient une fortune estimée à 821,8 milliards de francs. Un record absolu, en hausse de 16,3% sur une année². En Suisse comme ailleurs, il est temps d'enterrer définitivement la théorie du «ruissellement des richesses», selon laquelle le bien-être des plus fortunés-e-s rejaillirait sur l'ensemble de la population. ■

¹ OFS: *Enquête 2021 sur les revenus et les conditions de vie. Privations matérielles et sociales*. Mai 2023.

² *Bilan*, décembre 2021.

BONUS AU MÉRITE

Durant des années, d'anciens membres de la direction et certains hauts cadres de la gestion d'actifs du Credit Suisse se sont versé des salaires «énormes» et de fortes participations aux bénéfices, généralement non mentionnés dans le rapport annuel (*SonntagsZeitung*, 7 mai). Le montant de ces discrets bonus s'est monté à plusieurs centaines de millions de francs au cours des dernières années. Ça doit être ce qu'on appelle le «salaire au mérite». ■

CONTRE LE RACISME AU BOULOT

La discrimination raciale reste un problème sur les lieux de travail, rappelle la conférence des migrations du syndicat Unia (7 mai). Les lieux de travail sont en effet exclus de la norme pénale contre le racisme, et les employé-e-s n'ont pas les moyens juridiques nécessaires pour agir. Le syndicat revendique donc une vraie protection contre le racisme au boulot. Cela passe par le renforcement des normes de droit juridiques et de la prévention ainsi qu'un accès non discriminatoire à la justice. ■

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM!

La situation des caisses de pension est excellente. C'est la conclusion d'un rapport de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, publié le 9 mai. Après une année 2022 difficile et bien que beaucoup continuent à baisser les taux de conversion, les caisses voient leurs perspectives de rendement augmenter – tandis que les retraites touchées par les assuré-e-s fondent comme neige au soleil. Une raison de plus de signer le référendum contre LPP 21, qui prévoit une nouvelle baisse des rentes! ■

RENOIS TEINTÉS DE ROSE

Les renvois Dublin continuent vers la Croatie, pays dans lequel les requérant-e-s d'asile sont notoirement passé-e-s à tabac et torturé-e-s. Interrogée par la *NZZ* (4 mai), la conseillère fédérale (PS) Elisabeth Beaume-Schneider, en charge du Département fédéral de justice et police (DFJP), juge pourtant qu'elle «n'a pas l'impression de devoir changer quoi que ce soit» à la politique migratoire hyperrestrictive menée par sa prédécesseure, la libérale radicale Karin Keller-Sutter. Un débat sur le rôle des élu-e-s de gauche au Conseil fédéral pourrait être utile. ■

Carton Rouge

Au directeur de la Banque nationale suisse (BNS), Thomas Jordan. Interpellé au cours de la dernière assemblée générale de la BNS sur les investissements de son établissement dans des bombes climatiques (*lire en page 12*), M. Jordan a répondu que «résoudre le problème environnemental ne constituait pas la mission de la banque centrale et qu'élargir son mandat revenait à sacrifier la stabilité des prix» (*La Liberté*, 29 avril). Du coup, c'est la planète qu'il préfère sacrifier. ■

Bakara Lenga, spécialiste des questions climatiques et militant de l'ONG GreenFaith en Tanzanie, lutte contre un mégaprojet pétrolier de la multinationale Total. Il dénonce le soutien de la Banque nationale suisse à cette bombe climatique.

« La BNS doit cesser son soutien à Total »

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
MANUEL LOPEZ . PHOTO

Vous êtes venu de Tanzanie pour participer à l'assemblée générale de la Banque nationale suisse (BNS). Dans quel objectif?

Bakara Lenga – J'ai participé à l'AG de la BNS pour y dénoncer ses investissements massifs dans des multinationales actives dans les énergies fossiles, dont les activités décuplent la crise climatique, avec des effets dramatiques sur les communautés vulnérables de mon pays. En Tanzanie, le réchauffement aggrave les problèmes de sécheresse, augmentant ainsi l'insécurité alimentaire. Au nom des populations affectées de mon pays, j'ai donc demandé aux dirigeants de la banque qu'ils cessent de déstabiliser le climat.

En parallèle, je me suis adressé à la BNS pour qu'elle stoppe son investissement, estimé à 620 millions de dollars, dans la société TotalEnergies¹. Cette multinationale veut construire un oléoduc géant, dit EACOP («East African Crude Oil pipeline»), en français oléoduc d'Afrique de l'est) qui traverserait l'Ouganda et la Tanzanie. Avec des conséquences catastrophiques à la clé.

En quoi consiste le projet EACOP?

Avec EACOP, Total veut construire le plus grand pipeline chauffé au monde. Celui-ci s'étendrait sur près de 1500 kilomètres entre l'Ouganda et la Tanzanie, dont il traverserait les 80% du territoire. L'objectif est d'extraire du pétrole brut en forant 400 puits au nord de l'Ouganda, notamment dans le parc national de Murchison Falls, puis de l'acheminer jusqu'au port Tanga, en Tanzanie. Le pétrole serait ensuite exporté vers la France pour y être raffiné et écoulé sur le marché mondial.

Pourquoi vous y opposer?

Ce projet est d'abord une aberration climatique. Il a pour objectif d'extraire plus de 200 000 barils de pétrole par jour. Cela aurait pour conséquence de rejeter chaque année 34,3 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires dans l'atmosphère, soit plus que les émissions combinées de l'Ouganda et de la Tanzanie! EACOP contribuerait ainsi à aggraver encore la crise climatique.

Sur place, l'impact de ce projet serait terrible. EACOP menacerait le lac Albert, qui fournit 43% du poisson ougandais. Il traverserait le bassin du lac Victoria,



deuxième plus grand lac d'eau douce au monde, dont dépendent plus de 40 millions de personnes, et affecterait plus de 2000 kilomètres carrés de zones protégées. Il faut préciser que l'oléoduc passera par la zone sismique du rift est-africain, ce qui décuple le risque de fuites contaminant les terres, les sources d'eau, les lacs et les océans.

Près de 400 villages ont déjà été déplacés en raison leur proximité avec le tracé du pipeline. 118 000 personnes, avant tout des agriculteurs et des éleveurs, sont ainsi privées de leurs terres et de leurs moyens de subsistance.

Comment luttez-vous contre ce projet?

Sur place, notre tâche principale est d'informer les communautés concernées et de les impliquer dans la lutte contre cet oléoduc. Nous nous adressons aussi à l'Etat et aux politiciens locaux, ce qui n'est pas facile. Avec des organisations comme «Fridays for Future», nous avons aussi construit une coalition internationale contre le projet EACOP. Cette coalition s'adresse aux banques et aux compagnies d'assurance qui financent ce projet, en leur demandant de stopper ces investissements.

Avez-vous eu des succès?

Oui. Grâce à notre pression, 24 grandes banques internationales ont déjà annoncé qu'elles ne souhaitent pas financer EACOP. 23 compagnies d'assurance (dont Zurich, Helvetia et Swiss Re) ont refusé d'assurer le projet.

En revanche, les entreprises responsables du projet, et notamment TotalEnergies, qui est l'actionnaire principal d'EACOP devant les compagnies pétrolières d'Ouganda, de Tanzanie et de Chine, refusent de nous écouter. Elles préparent aujourd'hui le tracé du pipeline en déboisant massivement. Leur objectif est de terminer l'oléoduc en décembre 2023. Heureusement, nous pensons que ce ne sera pas possible en raison du désistement de nombreuses banques et sociétés d'assurances – obtenu grâce à notre résistance.

Quelle est la réaction des gouvernements ougandais et tanzanien?

Malheureusement, ils nous traitent comme si nous étions leurs ennemis. Ils nous dénoncent auprès des communautés locales et essaient de nous faire taire. Des membres de notre mouvement ont été emprisonnés, d'autres battus par la police. J'ai déjà été arrêté deux fois. Mais cela ne nous empêche pas de continuer la lutte. Pour réussir, la pression internationale sur les bailleurs de fonds, dont fait partie la BNS, doit continuer. C'est le seul moyen de forcer TotalEnergies et les gouvernements locaux à mettre fin à ce projet écocide. ■

¹ Selon la coalition d'ONG «Notre BNS», UBS, Credit Suisse et la banque Pictet financeraient aussi TotalEnergies. Le montant total investi par les banques suisses dans la multinationale s'élèverait ainsi à 2,8 milliards de francs (heidi.ch, 5 mai 2023).

LA SUISSE EXISTE par Jean Ziegler

SOCIOLOGUE . ANCIEN RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET AUTEUR¹

JEU AVEC LA MORT

Printemps 2023. Nous nous trouvons à la veille de terribles famines en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est la cause principale de cette tragédie.

Jusqu'au déclenchement de cette guerre, l'Ukraine était un des principaux producteurs et exportateurs de céréales au monde. La population de 45 pays – situés en majorité dans l'hémisphère sud – dépend de l'approvisionnement en céréales ukrainiennes. En Égypte, 102 millions d'habitants se nourrissent de pain pita, dont le prix est subventionné pour un tiers par l'Etat. Jusqu'en 2021, l'Égypte importait environ 12 millions de tonnes de céréales par an, dont 7 millions d'Ukraine.

Barbelés, murs de béton hauts de sept mètres, sentinelles armées à tous les coins de l'enceinte. À Genève, l'ambassade de la Fédération de Russie ressemble à une forteresse médiévale. Depuis la mi-mars, des diplomates turcs, des fonctionnaires de l'ONU, des représentant-e-s de la Russie et de l'Ukraine y négocient. L'objectif est de renouveler le corridor alimentaire de la mer Noire. En effet, les voies d'exportation des céréales ukrainiennes sont majoritairement bloquées. Odessa, le principal port ukrainien en mer Noire, est toujours sous contrôle ukrainien. Mais la mer ouverte est dominée par les navires de guerre russes.

Été 2022. La Russie et l'Ukraine concluent un accord avec l'ONU et la Turquie sur la mise en place d'un corridor international sécurisé pour l'exportation de céréales ukrainiennes vers le Bosphore, via la mer Noire. L'ONU contrôle la cargaison à Odessa, la Turquie met les bateaux à disposition et vérifie qu'aucune arme n'est transportée sur le chemin du retour vers l'Ukraine. Le traité a été suspendu trois fois de suite par la Russie. Il doit maintenant – après l'aboutissement des négociations de Genève – retrouver toute sa force juridique.

Les embargos imposés par d'autres grands exportateurs de denrées alimentaires pour protéger leur propre population sont une autre raison des famines immédiates. Exemples récents de ces pratiques: l'embargo décrété par l'Inde sur ses céréales, l'interdiction d'exporter de la viande décidée par l'Argentine, ou l'embargo indonésien sur l'huile de palme.

L'indice des prix alimentaires de la FAO, l'organisation de l'ONU spécialisée pour l'agriculture et l'alimentation, mesure l'évolution des prix du marché d'un certain nombre de denrées alimentaires de base. Or depuis le début de l'année, cet indice a augmenté de 37,2%. Cela signifie que, même si les pays les plus pauvres pouvaient encore acheter des denrées alimentaires de base sur le marché mondial, ils ne seraient pas en mesure de les financer.

Face à cette situation tragique, l'espoir réside dans le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, qui assure l'aide humanitaire d'urgence. Ce programme vit des contributions des riches pays industrialisés. Mais le PAM connaît une grave crise de financement. En mars 2023, seule la moitié de son budget était couverte. Des subventions spéciales immédiates sont indispensables.

La Suisse doit augmenter massivement ses contributions au PAM, pour sauver des millions de personnes affamées. Car ce qui nous sépare des victimes n'est que le lieu aléatoire de notre naissance. ■

¹ Jean Ziegler a notamment publié: *Lesbos, la honte de l'Europe*. Seuil, 2020.